



## **Termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant(e) pour la consolidation et la finalisation du « Guide d'animation et de gestion des clubs ESS : LIMITL'ESS »**

**IMPORTANT : le/la consultant(e) devra présenter sa candidature en partenariat avec une association estudiantine en capacité de mener conjointement cette mission.**



**Juin 2022**



## 1- Contexte général

Le taux de chômage de la jeunesse tunisienne est particulièrement élevé. Etant donné l'incapacité actuelle de l'économie formelle publique et privée en Tunisie à générer suffisamment d'emplois pour absorber une population active en croissance, les jeunes entrant sur le marché de l'emploi se voient obligés de « s'auto-employer » dans l'économie informelle. La précarité de ces emplois, le faible revenu qu'ils procurent, les conditions de travail souvent pénibles, le manque de reconnaissance, une couverture non existante ou insuffisante en matière de protection sociale, ainsi que le manque de voix et de représentativité des acteurs caractérisent l'économie informelle en Tunisie et ailleurs ; cette situation est souvent source de mécontentement et de désespoir, poussant les jeunes vers l'extrémisme et l'émigration. L'Economie Sociale et Solidaire devrait ainsi constituer une voie (parmi d'autres) en faveur de la formalisation des projets.

La réduction du chômage et du sous-emploi des jeunes tunisiens, implique indubitablement la création d'un grand nombre d'emplois supplémentaires tout en assurant l'amélioration des conditions de travail des emplois existants, surtout dans l'économie informelle. Jusqu'à présent le gouvernement et ses partenaires ont privilégié, afin d'atteindre ces objectifs, la voie de la promotion de l'entrepreneuriat individuel. Or, il s'avère que livrés à eux-mêmes, sans beaucoup d'expérience professionnelle et/ou managériale, sans appui technique, managérial et financier et sans accès suffisant à des marchés locaux et extérieurs, les jeunes

entrepreneurs réussissent rarement. Leurs micro-entreprises disparaissent souvent assez rapidement par manque de productivité, de compétitivité et de rentabilité.

C'est la raison pour laquelle le projet JEUN'ESS propose une approche différente, à savoir l'amélioration de l'accessibilité des jeunes à l'emploi décent et durable pour les jeunes au niveau régional. Trois objectifs spécifiques contribueront à la réalisation de l'objectif général. Le projet est fondé sur la prémisse que les jeunes auront davantage de chances de réussir s'ils travaillent ensemble. Cette hypothèse constitue le cœur de la théorie du changement sur laquelle ce projet se fonde. C'est dans ce cadre que le projet JEUN'ESS a mis en place trois fonds pour promouvoir l'économie sociale et solidaire dans 7 gouvernorats :

1- « Re-Fund Challenge » pour appuyer les structures en difficulté en les aidant à élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvetage efficace. Il s'adresse principalement aux jeunes tunisiennes et tunisiens en situation de vulnérabilité et se traduira sous forme de subventions octroyées aux bénéficiaires.

2- « Social Innovation Fund » pour appuyer la création de nouvelles structures de l'ESS et/ou consolider des structures de l'ESS existantes ainsi que la promotion de la culture entrepreneuriale ESS chez les jeunes. Dans le cadre de ce fonds, les clubs LIMITL'ESS verront le jour et auront pour objectif de diffuser les valeurs d'entrepreneuriat social et solidaire auprès des jeunes tunisiennes et tunisiens fréquentant les structures dédiées au développement et à l'épanouissement de la jeunesse.

3- « Community Fund » pour appuyer le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'ESS.

Le projet JEUN'ESS mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en partenariat avec le Ministère de l'Economie et de la Planification et s'inscrit dans le cadre du programme EU4YOUTH (Programme d'Appui à la Jeunesse Tunisienne) financé par l'Union Européenne (Convention de financement entre le gouvernement Tunisien représenté par le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne ENI/2018/041-142).

Le programme EU4YOUTH a pour objectif la contribution à l'inclusion économique, sociale et politique des jeunes Tunisiens les plus défavorisés à travers une approche de développement local en particulier dans les zones préalablement identifiées sur des critères de développement.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents,

améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail. Sa structure tripartite constitue une plateforme unique pour promouvoir le travail décent pour tous les hommes et les femmes.

## **2- Les clubs ESS « LIMITL'ESS »**

En plus de l'appui à apporter aux jeunes pour la création de nouvelles structures de l'ESS et/ou consolider des structures de l'ESS existantes, le Social Innovation Fund œuvrera à diffuser l'esprit et la culture de l'entrepreneuriat social et solidaire à travers l'implantation des « **clubs ESS : LIMITL'ESS** » au niveau des structures publiques ou associatives fréquentées par les jeunes (centres de formation, maisons de jeunes, établissements d'enseignement supérieur, maisons de culture...) dans les 7 gouvernorats cibles (Jendouba, Kef, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine, Gabès et Kébili). À cette fin, le projet comporte un important volet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles qui nécessite le développement des outils, manuels et guide pour la mise en place des clubs ESS et pour renforcer les structures d'appui régionales sur l'accompagnement des projet d'ESS. Il est prévu sous ce volet de créer 35 « **clubs LIMITL'ESS** », en assurant la prise en compte du besoin de leur pérennité. Ces clubs auront comme vocation de sensibiliser et promouvoir l'ESS auprès les jeunes. Ils contribueront à l'instauration d'une culture entrepreneuriale basée sur les valeurs et les principes de l'ESS auprès des apprenants et apprenantes et des diplômés et diplômées des centres de formation professionnelle.

La démarche générale du club consiste à offrir aux apprenants des opportunités de se familiariser avec l'ESS et de vivre une expérience entrepreneuriale « ESS », visant à apporter une réponse à une problématique économique ou sociale identifiée au niveau du centre ou dans son environnement économique et social.

Les activités proposées dans le cadre de ces clubs peuvent également concerner une idée de projet d'ESS qui pourra bénéficier d'un accompagnement spécifique pour la développer et la concrétiser à travers le « le Social Innovation Fund » du projet JEUN'ESS.

Grâce à ces interventions, les sept gouvernorats-cibles du projet disposeront d'un réseau solide et suffisamment dense d'institutions aptes à fournir un appui compétent aux initiatives et organisations ESS des jeunes, tenant compte des besoins spécifiques des jeunes hommes et jeunes femmes

### 3- Objectifs de la consultation

La présente consultation vise à **sélectionner un(e) consultant(e) pour effectuer les missions suivantes :**

- **La consolidation et la finalisation du guide d'animation et de gestion des clubs ESS « LIMITL'ESS ».**
- **L'élaboration conjointe avec l'équipe projet de l'appel à manifestation ainsi que l'appel à candidature qui permettront de sélectionner les structures d'implémentation des clubs dans les régions selon les « outputs » du guide finalisé.**

**IMPORTANT : le/la consultant(e) devra présenter sa candidature en partenariat avec une association estudiantine en capacité de mener conjointement cette mission.**

#### **Démarche :**

En étroite collaboration et sous la direction du Conseiller Technique Principal et des Coordinateurs Régionaux, le consultant choisi devra optimiser le guide de gestion et d'animation des clubs ESS et préparer une version finale qui permettra de :

- Décrire précisément l'ensemble du processus de mise en place et de gouvernance des clubs
- Définir avec précision le processus d'identification ainsi que le rôle des différents acteurs de mise en place des clubs, et particulièrement celui du/des partenaire(s) d'implémentation et des structures hôtes.
- Mettre en place un système d'évaluation de la qualité et de l'impact des clubs à travers des objectifs d'impacts chiffrés et mettant en avant la collaboration interclubs (au-delà même de LIMITL'ESS). Par exemple, nombre d'événements organisés, nombre d'adhérents (dont les femmes), nombre d'initiatives sociales, nombre d'intervention médiatiques, nombre de visites effectuées aux structures ESS ...
- Définir le rôle, le profil (mode de sélection) et le programme de formation qui touchera les animateurs de ces clubs.
- Préparer une boîte à outil d'animation et de gestion des clubs « LIMITL'ESS » ;
- Définir un processus détaillé et **innovant** d'une compétition annuelle interclubs pour la sélection des meilleures idées de projets ESS.
- Attacher une importance à la communication et à la création de « namings » innovants (pour les animateurs, la communauté, la compétition...)

Pour la mise en place et l'opérationnalisation des « **Clubs LIMITL'ESS** », le projet JEUN'ESS recrutera **des partenaires d'implémentation** qui identifieront à leurs tours, dans une deuxième étape, **les structures hôtes des clubs** (structures publiques ou associatives fréquentées par les jeunes) afin de mettre en place les clubs en question.

Les structures hôtes peuvent être : des universités, des lycées ou collèges, des centres de formation professionnelle, des maisons de jeunes, des maisons de culture...

Cette démarche a pour objectif d'assurer la bonne gouvernance et la pérennité des clubs ESS créés.

Une fois les « **Clubs Limit'ESS** » créés, ils seront animés par des animateurs qui seront formés et outillés par les partenaires d'implémentations pour pouvoir remplir leur mission. Ils seront suivis, accompagnés et soutenus tout le long du projet par l'équipe JEUN'ESS et ses partenaires locaux. Pour chaque club, deux formateurs assureront l'animation et l'encadrement des jeunes adhérents du club autour d'un projet concret, soit au total 70 animateurs qui seront formés.



#### 4- Contenu des documents à produire et Responsabilités du consultant/bureau d'études

Le consultant sera chargé de la réalisation des activités, il est appelé à :

- Organiser une réunion de briefing avec l'équipe du projet JEUN'ESS
- Collecter toutes les informations nécessaires pour la mise en œuvre de la prestation
- Présenter la version finale du « Guide d'animation et de gestion des clubs LIMITL'ESS »
- Présenter un chronogramme de réalisation du guide jusqu'à la création et l'opérationnalisation finale des clubs ainsi que le déroulement total de la compétition.
- Veiller à concevoir un programme de formation des formateurs (animateurs) pour maîtriser la mise en œuvre du guide dans leurs régions

- Elaborer l'appel à manifestation d'intérêt et l'appel à candidature pour la structure d'implémentation qui découleront du guide
- Elaborer un document descriptif du déroulement de la compétition. Cette tâche pourra être consolidée par la suite en collaboration étroite avec la structure d'implémentation sélectionnée.

De son côté, l'équipe du projet JEUN'ESS fournira les services suivants :

- Mettre à la disposition du consultant toute la documentation nécessaire en relation avec le projet JEUN'ESS
- Un coordinateur du projet sera désigné comme vis-à-vis direct du/de la consultant(e) ainsi que de l'association estudiantine pour mener conjointement la mission à bien.
- Envoyer les propositions d'amélioration des versions provisoires du guide en question
- Valider les livrables

## **5- Livrables**

Le consultant devrait produire et soumettre à l'OIT, en langue française, le document suivant :

- **Une version finale du guide de gestion et d'animation des clubs ESS reprenant l'ensemble des activités et des besoins cités précédemment. Le chronogramme devra y être annexé.**
- **Préparer un appel à manifestation d'intérêt et à candidature pour les structures d'implémentation**
- **Préparer un document descriptif du déroulement de la compétition**

## **6- Profil du consultant**

### **Formation :**

- Formation supérieure en sciences économiques, sciences sociales, en économie sociale et solidaire, agronomie, management ou autres domaine connexe ;

### **Expérience professionnelle**

- 10 ans d'expériences professionnelles, de préférences dans les projets de développement de préférence liées aux politiques d'emploi, d'insertion professionnelle, de l'économie sociale et solidaire ;
- Compétences confirmées en conception des programmes et des guides de formation,
- Expérience significative en matière de l'animation des sessions de formations ;

- Maîtrise des méthodes et des techniques de la pédagogie active et interactive et des techniques de facilitation ;
- Compétences confirmées en matière de la formation des formateurs, tuteurs et accompagnateurs
- Expérience dans l'appui et l'accompagnement des organisations de l'ESS,
- Connaissance du contexte régional en matière de création d'emplois, d'inclusion socioéconomiques des jeunes en général et en économie sociale et solidaire serait un atout ;
- Une expérience avec le système des Nations Unies, en particulier l'OIT et une bonne connaissance de son mandat serait également un atout ;
- Une expérience avec les projets financés par l'Union Européenne,
- Capacité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles dans un environnement multiculturel de travail.

#### **L'association estudiantine :**

Elle devra être implanté dans une structure d'enseignement supérieur et répondre à des critères aussi importants que :

- Avoir une expérience dans la création des clubs de jeunes
- Avoir des atouts réels en termes d'animation et de gestion des clubs de jeunes
- Avoir une capacité à organiser des événements de jeunes
- Avoir une expérience dans l'organisation de compétitions d'entrepreneuriats

### **7- Dépôt des candidatures**

Le présent appel à candidatures est ouvert aux consultants répondant aux exigences techniques demandées.

L'ensemble de la prestation est évalué à 30 H/J de travail sur une durée de 6 mois à compter du 15 juin pour le/la consultant(e) ainsi que l'association estudiantine.

Les consultants intéressés devront soumettre leurs dossiers de candidature, par email aux adresses suivantes : [belgecem@ilo.org](mailto:belgecem@ilo.org) avec en copie [infos.jeuness@gmail.com](mailto:infos.jeuness@gmail.com) **au plus tard le 7 juin à 23h59, heure de Tunis**. L'objet du mail devra comporter la mention suivante :

« Clubs LIMITL'ESS »

Le dossier de candidature doit comporter :

#### **Un dossier technique comprenant :**

- Une note méthodologique présentant la démarche préconisée pour la mise en œuvre de la prestation
- Le CV du consultant et des membres de l'association proposés pour mener à bien la mission

### **Un dossier financier comprenant :**

L'ensemble de la prestation est estimé à 30 H/J de travail pour le/la consultant(e) ainsi que l'association estudiantine.

Le dossier financier devra indiquer le nombre de jours (H/J) et le coût total (en HT et en TTC) de la réalisation de la prestation, à savoir les honoraires.

### **8- Durée de la prestation**

L'ensemble de la prestation est estimé à 30 H/J de travail répartis sur une durée de 6 mois à compter du 15 juin.

### **9- Modalités de paiement :**

Le paiement intégral du consultant sera effectué après présentation des livrables sus-indiqués :

- **50% : Une version finale du guide de gestion et d'animation des clubs ESS reprenant l'ensemble des activités et des besoins cités précédemment. Le chronogramme devra y être annexé.**
- **25% : Préparer un appel à manifestation d'intérêt et à candidature pour les structures d'implémentation**
- **25% : Préparer un document descriptif du déroulement de la compétition**